



Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 12 juillet 2022

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder en direct la diffusion des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 485 708 \$.

2 Rapports des activités des élu.e.s

2.1 La conseillère Patricia St-Laurent

- 2.1.1 Annonce le départ du directeur des loisirs, M. André Boudreau qui sera remplacé dès qu'une personne qualifiée sera engagée.
- 2.1.2 Dresse un bilan plutôt positif malgré la mauvaise température du déroulement de la Fête nationale. Une assistance assez bonne a été présente aux diverses activités.
- 2.1.3 Nous informe que la MRC est à la recherche d'idées nouvelles pour aider les entreprises locales.
- 2.1.4 Rapporte que le camp de jour se déroule de façon satisfaisante et qu'aucun problème de santé ne semble s'y être manifesté.

2.2 La conseillère Marie-Claude Racine

2.2.1 Signale la reconduction par le CCE de la campagne « Coupe le moteur » qui est accompagnée de l'installation d'affiches et la parution d'un article dans le bulletin municipal.

2.2.2 Annonce qu'une opération de nettoyage des fossés aura lieu au printemps 2023.

2.2.3 Nous informe que le CCE a entrepris des démarches relatives au puisage de l'eau dans la rivière par les particuliers (demandes d'information, etc.).

2.3 Le conseiller Réal Déry

2.3.1 Rappelle l'existence d'un sondage sur les besoins des aînés mis en ligne par la MRC (<https://www.mrcvr.ca/services/vie-communautaire/>).

2.3.2 Rappelle l'offre de transport en commun pour Beloeil, les jeudi. Il souligne que sur demande, des bénévoles peuvent assurer le transport aller-retour du domicile au stationnement municipal. Il suffit d'en faire la demande au bureau municipal (450-584-2258).

2.4 La conseillère Annie Houle

2.4.1 Souligne qu'à l'occasion de la Fête de l'Eau, des volumes ont été remis aux classes de l'école qui ont participé aux activités proposées.

2.4.2 Que sur l'application « Anekdote » (<https://anekdote.ca/fr>) (téléchargeable gratuitement). Il y a environ 45 capsules disponibles qui permettent d'obtenir sur son téléphone cellulaire sur les lieux mêmes des endroits où on est des explications ou des notes historiques.

2.4.3 L'exposition de photos Saint-Marc par Saint-Marc est sur le point d'être accessible. Sept participants sont déjà inscrits.

2.5 Le conseiller Maurice Rolland

2.5.1 Revient sur le déroulement harmonieux de la soirée des Bénévoles.

2.5.2 Participera au congrès de la FQM à Montréal les 22 et 24 septembre.

2.5.3 Confirme que le projet de changer le nom de la rue du Quai pour la rue Jacques-Hébert va de l'avant.

2.6 Le conseiller John Bradley

2.6.1 Précise que dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la sécurité sur les rues municipales, des bollards ont été installés pour inciter les automobilistes à la prudence.

2.6.2 Annonce que des rencontres ont lieu avec les promoteurs du développement immobilier du village afin de clarifier les étapes à suivre dans l'évolution du projet.

2.7 Le Maire, François Berthiaume,

2.7.1 Rappelle que dans le dossier de la vitesse sur la rivière, la MRC entrevoit trois phases : une recherche pour savoir ce que font les autres juridictions qui disposent de rivières semblables, établissement d'un consensus et d'une concertation entre les maires des municipalités concernées et recherche d'une réglementation adaptée aux objectifs poursuivis.

2.7.2 Renouvelle son invitation lancée dans la dernière édition du bulletin municipal (Saint-Marc...Quoi?) aux citoyens et organismes qui désirent participer aux petits-déjeuners qu'il prévoit organiser l'automne prochain afin de permettre des échanges informels et sur la définition des axes prioritaires à développer par le conseil municipal. Les particuliers et organismes intéressés doivent s'inscrire à la municipalité (info@smsr.quebec ou 450-584-2258 poste 0).

2.7.3 Se déclare très satisfait et impressionné par le succès des activités de loisirs de la municipalité.

2.7.4 Annonce que la municipalité fera appel à des consultants externes dans l'espoir de combler les deux postes vacants dans l'administration.

3 Les conseillers acceptent les dépôts des procès-verbaux des dernières assemblées du CCE, du CCL et du CCU.

4 Une demande d'aliénation et de lotissement de deux lots agricoles appartenant à Mme France Jeannotte en faveur du conseiller Réal Déry (celui-ci s'étant abstenu de voter) est approuvée par les conseillers ainsi que deux projets d'agrandissement de résidences.

5 MM François Berthiaume, Réal Déry et Maurice Rolland représenteront la municipalité au congrès annuel de la FQM à Montréal à la fin de septembre.

6 La Municipalité renouvellera son contrat d'utilisation du système informatique fourni par le Réseau Biblio Montérégie pour la bibliothèque municipale.

7 QUESTIONS CITOYENNES

7.1 En réponse à une question sur les résultats des tests de fumée effectués au coût de 11 907 \$ pour vérifier l'étanchéité du système d'égouts de la municipalité, on nous apprend que ces tests n'ont décelé que trois anomalies légères et qu'en conclusion notre système est en très bon état.

7.2 Un citoyen demande si la personne qui sera engagée par la municipalité à titre d'assistant.e à l'inspecteur municipal sera aussi affectée partiellement au service du CCE. On lui répond que si elle a des compétences en environnement cette fonction sera ajoutée à sa définition de tâche à titre partiel.

- 7.3 Un citoyen demande ce que signifie exactement l'aliénation et le lotissement d'un lot agricole approuvé au point 4 du compte-rendu. On lui répond que c'est un appui de la municipalité à une demande faite à la CPTAQ de permettre de morceler une érablière pour en vendre une partie à un tiers et en autoriser le lotissement afin de construire des résidences.
- 7.4 Une citoyenne aborde le sujet du contrôle de la vitesse dans les rues de la municipalité. En cas de constatation d'abus, les citoyen.ne.s peuvent communiquer avec la SQ en indiquant le numéro de plaque (le rapport peut être fait à la municipalité qui se chargera de communiquer avec la SQ). On peut aussi appeler son conseiller de proximité. Le maire rencontrera pour obtenir des rapports relatifs à la vitesse dans les rues. Cet été, la municipalité aura recours aux cadets qui circuleront à travers les rues. Des mesures incitatives ont déjà été prises pour inciter les automobilistes et motards à respecter les limites de vitesse (bollards installés au centre des rues, entre autres mesures). À ce sujet, un résident de la rue des Terrasses signale que les campeurs « échappent » parfois leurs sacs de déchets dans la rue et commettent aussi des excès de vitesse. Le conseiller à la sécurité civile songe à rencontrer les autorités du camping Saint-Marc pour rechercher une solution. En général, de l'avis d'autres citoyens, la police n'est pas souvent présente, de sorte que des motards circulent souvent à des vitesses excédant les 100 km/h sur la Montée Verchères.
- 7.5 Une citoyenne fait remarquer que l'inscription des jeunes au hockey entraîne des dépenses faramineuses pour les familles et demande des nouvelles sur l'état des démarches entreprises par la municipalité auprès des autres municipalités afin de modérer les coûts. Le maire distingue les dépenses relatives au hockey (qui sont indépendantes des administrations municipales et donc ne peuvent se négocier à ce niveau) et celles entraînées par les autres activités sportives offertes sur d'autres territoires municipaux (baseball, natation, etc.). Des négociations sont en cours avec les villes qui offrent ces activités sportives. En ce qui concerne le hockey, notre municipalité annoncera d'ici la fin août l'octroi d'une subvention proportionnelle à la capacité locale de payer.

Liste des sigles utilisés :

- ADMQ : Association des directeurs municipaux du Québec
- AIBR : Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
- CABVR: Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
- CCE : Comité consultatif en environnement (comité municipal)
- CCL : Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
- CCU : Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
- CLD : Centre local de développement (organisme régional)
- COMBEQ : Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
- COVABAR : Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
- CRE: Conseil régional de l'environnement (organisme régional)

FARR : Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)

FQM : Fédération québécoise des municipalités

GES : Gaz à effet de serre

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

MADA : Municipalité amie des aînés

MAMH : Ministère des affaires municipales et de l'habitation

MTQ : Ministère du transport du Québec

OBNL (ou OSBL) : Organismes à but non lucratif

PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement

PRIMADA : Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés

SEMECS : Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud

(Usine de biométhanisation des résidus organiques)

SHSMSR : Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu

SQ : Sûreté du Québec

SSI : Service de sécurité et incendies (organisme municipal)

PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale

TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec